

► Parmi les lecteurs de ce bulletin, beaucoup probablement habitent en quartier prioritaire, ou agissent dans le champ de la Politique de la Ville. J'en suis sûr, ce numéro leur fera chaud au cœur.

Car s'il est une communauté qui a contribué aux avancées en santé publique en France, et particulièrement dans notre région, c'est bien celle des acteurs de la « PolVille », comme on dit. L'impact de la pauvreté sur la santé, l'enclavement urbain, les obstacles au dépistage et à la prévention lorsque la vie des familles est en butte aux difficultés de tous ordres, l'accès aux soins, bref, tout ce qui constitue les inégalités de santé, c'est le quotidien de celles et ceux qui agissent dans ces quartiers, depuis des décennies. Mais leur quotidien, c'est aussi une immense inventivité : la médiation en santé, la santé communautaire, la participation des habitants, l'empowerment, la prise en compte des déterminants : souvent, c'est avec les professionnels et les habitants de ces quartiers que cela a été mis en place, dans le concret, avec succès, et bien avant tout le monde.

Chacun de nous a des leçons à tirer de cette belle histoire de combattivité. Mais surtout, chacun de nous doit s'interroger pour renforcer les pratiques d'excellence dans les quartiers, pour relancer des initiatives, pour innover encore. Nous le devons aux habitants concernés, tout simplement. ■

Luc Ginot

Directeur de la Santé Publique

## LE THÈME DE LA SEMAINE

### ● La santé, dimension incontournable des politiques de la Ville ? ●

► Un état de « **bonne santé** » ou de « **bien-être** » est **fortement influencé par son environnement**, que l'on définit comme l'un des **premiers déterminants de santé**.

La santé est donc en partie **liée à la ville**, et en relation directe avec le **cadre dans lequel vivent les individus**.

Par conséquent, **les inégalités liées aux milieux de vie** se retrouvent comme **déterminants et expression des inégalités de santé**.

C'est pour ces raisons que **s'articulent de plus en plus les actions de la Politique de la Ville**, à destination des quartiers défavorisés,

et des dispositifs en santé afin d'**améliorer l'équité en santé**, tels que les *Ateliers Santé-Ville*, les *Contrats Locaux de Santé (CLS)*, les *Conseils locaux de santé mentale (CLSM)*.

En Île-de-France, la population des Quartiers politiques de la Ville représente **1,5 million d'habitants** – soit l'équivalent d'un département de la région.

Et les caractéristiques socio-démographiques de ces quartiers ainsi que les expositions subies par la population (*suroccupation du logement, pollution de l'air, bruit et peu d'espaces verts*) sont des **facteurs défavorables à la santé**.

Les centres de ressources politique de la ville ont pour visée l'**accompagnement des acteurs du développement social et urbain**, particulièrement les **professionnels de la politique de la ville**, en leur procurant des **ressources** et en organisant des **mises en réseau** avec les partenaires et structures diverses sur le territoire où ils agissent.



En valorisant les acteurs locaux en **fonction des besoins identifiés**, les **acteurs de santé** sont également **sollicités et inclus** dans les concertations organisées par les **Centres ressources politique de la ville**.

Pour en savoir plus : <http://www.reseau-crpv.fr/les-crpv/>

## Ils racontent

**Pôle ressources ville et développement social (CRPV Ouest francilien) : "Ce n'est pas tant « l'articulation parfaite » qui est à rechercher que les espaces sur lesquels se retrouver, pour porter la promotion de la santé, sensibiliser, voire former les acteurs œuvrant en direct avec les habitants"**

Noémie Siéfert, cheffe de projet coopérations et innovation sociale

Guillaume Dejardin, directeur du Pôle ressource

► Les partenariats entre acteur.rices de la Politique de la ville et acteurs de la promotion de la santé (*coordinateur.rices ASV, CLS, CLSM*) diffèrent bien évidemment d'un territoire à l'autre.

Les quartiers prioritaires bénéficient depuis 40 ans d'une **action publique spécifique**, visant à **renforcer et/ ou adapter l'action publique** en direction de celles et ceux qui en ont le plus besoin, aujourd'hui à travers un critère de concentration des ménages pauvres (*soit environ 1,6 millions de franciliens*).

Cette politique publique se **caractérise notamment par sa dimension contractuelle**, la pluralité des partenaires cosignataires mobilisés ou encore la **transversalité**. Ce type d'approche est aujourd'hui largement partagé, y compris **en matière de santé publique** puisque les enjeux relatifs à la promotion de la santé font l'objet d'un contrat (*CLS*) et qu'il s'agit notamment d'**œuvrer à inscrire la santé dans l'ensemble des politiques publiques**.

Au cours des groupes de travail organisés par le Pôle ressources, réunissant mensuellement les professionnel.les en promotion de la santé du Val d'Oise, **les questions d'articulation sont régulièrement au cœur des échanges** avec le constat que les **questions de promotion de santé sont souvent peu connues, reconnues ou investies** par les professionnels de santé (*médecins, infirmiers...*) et les autres dispositifs de la Politique de la ville (*projets de renouvellement urbain, cités éducatives, entres sociaux ou encore programmes de réussite éducatives...*)

Malgré ces difficultés, des travaux intéressants sont à noter. Le **programme des cités éducatives** est régulièrement une occasion pour les coordinateur.rices santé de **tisser des liens avec les acteurs de l'éducation** au sens large, avec par exemple la formation de professionnel.les de l'éducation aux **compétences psychosociales**.

Une démarche comme l'expérimentation menée dans plusieurs villes de France, dont Sarcelles, par la **Mildeca** visant la **prévention de l'entrée des jeunes dans le trafic de stupéfiants** illustre également, et concrètement, les articulations possibles. Ainsi **acteurs de la santé, de l'éducation, de la prévention de la délinquance, de la justice, de la Politique de la ville ont pu se retrouver et mener ensemble un plan d'action** dont un kit pédagogique (*capsules vidéo + livret*) permettant le débat avec les jeunes. Ce n'est pas tant « **l'articulation parfaite** » qui est à rechercher que les espaces sur lesquels se retrouver, pour **porter la promotion de la santé, sensibiliser, voire former les acteurs œuvrant en direct avec les habitants**. Alors même que des projets alimentaires territoriaux (*PAT*) se mettent en place, la **thématique de la nutrition** (*alimentation, activité physique*) est également porteuse, et peut constituer une **bonne porte d'entrée pour aborder les questions de santé**.

**Articuler Politique de la ville et promotion de la santé constitue donc un défi**. Défi d'autant plus grand que tous les quartiers prioritaires ne sont pas couverts par un **contrat local de santé**, un **conseil local de santé mental**, ni même un **atelier santé ville**. Cela ne signifie pas que ces sujets n'y sont pas abordés, mais bien que **coordonner et animer le territoire spécifiquement sur la promotion de la santé est plus complexe**, alors que **les besoins sont bel et bien présents**. Il est important de rappeler que **les sujets de santé ont été au cœur des évaluations des contrats de ville** menées en 2022 partout en Île-de-France, en lien avec la crise sanitaire et ses effets notamment sur le bien-être et la santé mentale de la jeunesse ou encore du fait du **phénomène de désertification médicale** qui pénalise particulièrement les habitants des quartiers prioritaires.

L'enjeu de l'accès à la santé, **- au droit commun en matière de santé -**, reste en tête des préoccupations, tant pour les habitant.es que pour les élu.es locaux, avec de surcroît des **phénomènes de non recours au soin** qui interrogent.



**Pôle Ressources**  
Ville et développement social

## Journée promotion de la santé et dynamiques territoriales dans le Val-de-Marne



75 acteurs locaux œuvrant dans le champ de la prévention et de la promotion de la santé (*élus, CLS, CLSM, CPTS, Maisons sport santé, CPAM*) ont répondu présents à cette première journée départementale autour des enjeux actuels de la promotion de santé et des dynamiques territoriales.

Fruit d'une collaboration partenariale entre la Délégation ARS du Val-de-Marne et le centre de ressources Politique de la Ville « Ressources Urbaines », cette journée a été mise en place pour répondre à des besoins importants d'interconnaissance

entre acteurs de terrain et de partage des ressources et des leviers d'actions sur trois thématiques identifiées comme prioritaires : la santé mentale des jeunes, le sport santé et la périnatalité.

[▶▶▶ Lire la suite de l'article sur le site](#)

## AGENDA

### ▶ 6 avril 2023

Un webinaire est organisé par la Fabrique Territoires de santé sur les dynamiques territoriales de santé, pour travailler à l'articulation la plus adéquate entre chaque dispositif existant (CLS, AVS, CLSM, CPTS).

Pour s'y inscrire : <https://www.fabrique-territoires-sante.org/agenda/webinaire-dynamiques-territoriales-de-sante-cls-asv-clsm-et-cpts-quelle-articulation-fabrique-territoires-sante/>

### ▶ Jusqu'au 10 avril 2023

Vous pouvez commander des outils de promotion réalisés par Santé Publique France pour accompagner vos actions prévues dans le cadre de la **Semaine Européenne de la Vaccination**.

Pour en savoir plus, contactez-nous à : [ars-idf-vaccinations@ars.sante.fr](mailto:ars-idf-vaccinations@ars.sante.fr)

## VOTRE BOÎTE À OUTILS

- ▶ Retrouvez [tous les numéros de #Santé Ensemble ici !](#)
- ▶ Retrouvez [la présentation des ateliers santé ville par la fabrique territoires santé !](#)
- ▶ Qu'est ce qu'un [Contrat Local de Santé ?](#)
- ▶ Qu'est ce que les [Conseils Locaux de Santé Mentale ?](#)